

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 13 AVRIL 2021

Présents : Joseph GUARDIOLA, maire ; Jérôme VEYRAT, Sabine ROUVIERE, Charly BERNOIN, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Martine BLANCHARD, Olivier FONTVIEILLE, Nicolas DUPIN, Patrick PELLEGINI, Nathalie VINOLO, Morgan BRUNEL, conseillers municipaux.

Absents représentés : Laurence ANDRE (représentée par Sabine ROUVIERE), Marie-Aude PFEIFFER (représentée par Joseph GUARDIOLA), Sandrine DEBEVE (représentée par Martine BLANCHARD), Jean DELARBRE (représenté par Jérôme VEYRAT).

M. Jérôme VEYRAT a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Isabelle VASSELIN-LE CONTE, comptable communale, présente au conseil municipal réuni sous la présidence de J. VEYRAT, 1er adjoint, (le maire n'assistant pas au vote), le compte administratif de l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif 2020 ainsi qu'il suit :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat / Solde
TOTAL DU BUDGET	615 945,64	1 110 218,30	494 272,66
Fonctionnement	423 326,79	566 872,02	143 545,23
Investissement	192 618,85	371 646,20	179 027,35
Résultat reporté N-1		0,00	
Solde d'inv. N-1		171 700,08	171 700,08

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat / Solde
	423 326,79	566 872,02	143 545,23
	192 618,85	543 346,28	350 727,43

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice budgétaire 2020, dressé par Mme ALBEROLA, trésorière principale à Uzès, le Conseil Municipal constate l'identité des valeurs avec le compte administratif 2020 et à l'unanimité, approuve le compte de gestion.

AFFECTION DES RESULTATS

Vu le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2020 (**143 545,20 €**) à la couverture des dépenses de d'investissement de l'exercice 2021.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après avoir pris connaissance de la proposition de Jérôme Veyrat 1^{er} adjoint, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les subventions aux associations et d'autoriser le maire à inscrire cette dépense au budget 2021.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : 400 €

LES AINES DE LA VERNEDE : 500 €

COMITE DES FETES : 1200 €

AMIS SANS FRONTIERES : 100 €

CHANSONYMES : 400 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2021 ET DES TAUX D'IMPOSITION

Isabelle VASSELIN, secrétaire de mairie, présente et explique le budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif qui se résume ainsi :

Dépenses de fonctionnement : **610 376,00 €**
Recettes de fonctionnement : **610 376,00 €**

Dépenses d'investissement : **1 050 813,00 €**
Recettes d'investissement : **1 050 813,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition suivants :

Foncier Bâti : 38,32 %
Foncier Non Bâti : 46,33 %

DESIGNATION DES DELEGUES AU SIAEPA

Vu la délibération du 1^{er} décembre 2020 relative à la révision des statuts du SIAEPA, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants.

Délégués titulaires : Morgan BRUNEL, Charly BERNOIN, Joseph GUARDIOLA

Délégués suppléants : Marie-Aude PFEIFFER, Sabine ROUVIERE, Olivier FONTVIEILLE

EXTENSION ELECTRIQUE A DESTINATION DE LA STEP GEREE PAR LE SIAEPA

La nouvelle station d'épuration de 550 EH en projet au lieu-dit « Le Cognet » nécessite une alimentation électrique. La solution technique validée par ENEDIS prévoit une extension de réseau électrique de section 150 mm² sur environ 600 ml depuis le poste « Lavoir ».

La mairie, pour sa part, devant faire la demande de raccordement à son fournisseur d'énergie. Conformément à ses statuts, le SMEG réalisera les travaux aux conditions fixées dans l'état estimatif suivants : coût du projet 55 099,00 € soit 66 118,80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet dont le montant s'élève à 55 099,00 € soit 66 118,80 €,
- De demander les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes,
- D'autoriser le Maire à signer l'état financier estimatif
- De demander au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie,
- De déclarer l'équipement à raccorder comme exceptionnel pour le financement de la desserte en électricité de la propriété du SIAEPA,
- D'autoriser le Maire à signer la Convention d'Urbanisme Mairie / SMEG.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 17H30 ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 18H40

Au vu de l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion du Gard, le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- La création de l'emploi adjoint administratif, permanent à temps non complet à raison de 17h50 hebdomadaire. Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 1^{er} avril 2021 :

Filière administrative

Cadre d'emploi : adjoint administratif, Grade : Echelle C2

Ancien effectif : 0, nouvel effectif : 1

- La suppression de l'emploi adjoint administratif, permanent à temps non complet à raison de 18h66 hebdomadaire. Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 1^{er} avril 2021 :

Filière administrative

Cadre d'emploi : adjoint administratif, Grade : Echelle C1

Ancien effectif : 1, nouvel effectif : 0

TRANSFERT DE LA COMPETENCE RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'UZES

Considérant que la Communauté de Communes peut se voir transférer la compétence Plan Local d'Urbanisme à compter du 27 mars 2017.

Les communes membres de cet EPCI peuvent s'opposer à ce transfert si dans les trois mois précédant la date du transfert 25 % des communes représentant 20% de la population s'y oppose.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence urbanisme en matière de PLU à la Communauté de communes Pays d'Uzès.

QUESTIONS DIVERSES

- **Campagne de stérilisation des chats errants**

Une campagne de stérilisation des chats errants va être lancée prochainement, une aide va être demandée à la Fondation « 30 millions d'amis ».